

ÉCONOMISER POUR L'AVENIR DE VOTRE ENFANT.

| | | |
|--|--|--|
| <p>Bon d'études canadien (BEC)</p> | <p>De l'argent offert par le Gouvernement du Canada pour vous aider à commencer à épargner pour l'éducation de votre enfant après le secondaire.</p> | <p>Votre enfant pourrait obtenir 500 \$ MAINTENANT pour vous aider à épargner pour son éducation après le secondaire et 100 \$ de plus chaque année, jusqu'à l'âge de 15 ans. Cela équivaut à un maximum de 2 000 \$ (plus intérêts) en bons pour l'éducation de votre enfant. Vous n'êtes pas obligé de contribuer votre argent au REEE pour obtenir ce bon. 25 \$ de plus sera payé sur les 500 \$ pour vous aider à couvrir le coût d'un REEE.</p> <p>Comment l'obtenir? Si votre enfant est né après le 31 décembre 2003 et que vous bénéficiez d'une prestation nationale pour vos enfants, souvent appelée « prestation familiale » ou « bonus pour bébé ».</p> |
| <p>Subvention canadienne pour l'épargne-études - Base (SCEE - Base)</p> | <p>Cette subvention offerte par le Gouvernement du Canada peut vous aider à commencer à épargner pour l'éducation de votre enfant après le secondaire.</p> | <p>Un paiement de 20 % sur les contributions faites au REEE, jusqu'à l'année des 17 ans de votre enfant. Cela veut dire que, pour chaque 10 \$ que vous ajoutez à votre REEE, le Gouvernement du Canada y contribue, 2 \$.</p> <p>Qui peut l'obtenir? Tout le monde!</p> |
| <p>Subvention canadienne pour l'épargne-études - Supplémentaire (SCEE - Supplémentaire)</p> | <p>Cette subvention s'ajoute à la subvention canadienne pour l'épargne-études de base que vous recevez peut-être déjà sur le REEE de votre enfant.</p> | <p>Ce paiement supplémentaire est en supplément de ce que vous recevez déjà avec la SCEE de base. Vous pourriez recevoir 10 ou 20 % de plus sur les premiers 500 \$ (ou moins) annuels que vous versez sur le REEE de votre enfant.</p> <p>Qui peut l'obtenir? Le montant d'argent que votre enfant peut recevoir dépend du revenu annuel net de la personne qui s'occupe principalement de l'enfant.</p> |

Source : www.cibletudes.ca.

lInyaPasDePetitesEconomies.ca



ÉTAPE PAR ÉTAPE.

Comment pouvez-vous ouvrir un REEE?

1. Obtenez un numéro d'assurance sociale (NAS) pour vous et votre enfant.
2. Choisissez un fournisseur de REEE.

Comment obtenir le BEC?

1. Obtenez un numéro d'assurance sociale (NAS) pour vous et votre enfant.
2. Ouvrez un Régime enregistré d'épargne-études auprès d'un fournisseur de REEE qui offre le Bon d'études canadien.
3. Vous n'avez même pas besoin de mettre de l'argent dans votre REEE. Votre fournisseur de REEE fera la demande pour le Bon. Le Bon sera versé automatiquement sur le compte REEE de votre enfant.

Comment obtenir la SCEE de base?

1. Obtenez un numéro d'assurance sociale (NAS) pour vous et votre enfant.
2. Ouvrez un compte REEE et faites un versement. Votre fournisseur de REEE fera la demande de subvention pour vous.

Comment obtenir la SCEE supplémentaire?

1. Communiquez avec votre fournisseur de REEE pour vous assurer qu'ils offrent la Subvention canadienne d'épargne-études supplémentaire.
2. Demandez à votre fournisseur de REEE de remplir une demande de SCEE supplémentaire pour voir si votre enfant y a droit.

IlnyaPasDePetitesEconomies.ca

